



Le théâtre à l'école : enjeux et perspectives

1. Le théâtre à l'école

La circulaire n°2013-073 du 3 mai 2013 a pour but de développer les principes et les modalités de mise en œuvre des parcours d'éducation artistique et culturelle. Cette démarche doit permettre à tous les élèves de se constituer une culture riche et cohérente, développer et renforcer la pratique artistique, favoriser la rencontre avec les artistes, les œuvres, la fréquentation des lieux culturels. Ce parcours contribue à la réussite et à l'épanouissement de l'élève et s'appuie aux dispositifs et partenariats existants et à venir.

2. Action du chargé de mission départemental 1er degré

Monsieur Gilles AGATOR est chargé d'une mission départementale théâtre. Dans ce cadre :

- Il accompagne la mise en œuvre des projets
- Il anime les formations en direction des enseignants engagés dans des projets en lien avec des structures culturelles
- Il propose des outils et des ressources pédagogiques diverses
- Il coordonne les actions avec les partenaires culturels
- Il assiste aux réunions académiques des coordonnateurs théâtre (1^{er} et 2nd degré)

3. Accompagnement des enseignants :

Vous souhaitez engager votre classe dans un projet théâtre, vous pouvez :

- Contacter le chargé de mission pour une aide dans la définition du projet
- Vous inscrire aux actions départementales de formation- parcours proposé de 9H avec ou sans partenaires culturels
- Consulter les ressources bibliographiques à votre disposition :
 - Guides pédagogiques - annexe 1
 - Albums de jeunesse - annexe 2

4. Actions auprès des élèves engagés dans le département et faisant l'objet d'une formation conjointe :

- **Structure culturelle le Quai- 3 choix :**
 - **Jumelage :** 3 spectacles dont 1 voire 2 transports pris en charge par le Quai, 1 action de médiation avec la classe, une inscription de l'enseignant au PDF, 8 heures avec un(e) professionnel(le) pour des actions menées auprès des classes, participation au « Printemps des écoles ».
 - **Parcours :** 3 spectacles, 1 action de médiation
 - **Venue simple :** 1 spectacle
Prix du spectacle : **4€**- structure conventionnée avec la DSDEN49
- **Structure culturelle Anjou bleu, Pays Segréen : « Rendez-vous Conte »**
 - **Parcours :** une inscription de formation au PDF de 9 heures, avec l'intervention d'un(e) professionnel(le)
Structure conventionnée avec la DSDEN49
 - **Obligation de développer un projet pédagogique**

Les animations pédagogiques se déroulent essentiellement à l'école Alfred Clément d'Angers, 32 rue de la Madeleine (possibilité de parking dans la cour)